

INVITATION PRESSE

Mardi 7 janvier 2025

Des dispositifs adaptés contre le décrochage scolaire : micro-collège et micro-lycée Visite des structures de Lens et Liévin le mardi 7 janvier 2025

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, les micro-collèges, micro-lycées et autres structures de retour à l'école offrent des solutions adaptées aux jeunes ayant interrompu leur scolarité depuis au moins six mois. Ces dispositifs permettent de reprendre des études dans un cadre bienveillant et structuré, tout en préparant un baccalauréat général, technologique ou professionnel, grâce à un accompagnement personnalisé.

Ces structures visent deux objectifs principaux : **re-scolariser**, avec un accompagnement personnalisé pour chaque projet de formation, et **diplômer**, en soutenant la réussite au baccalauréat.

L'académie compte actuellement trois micro-collèges (Lens, Calais et Lille) et deux micro-lycées (Maubeuge et Liévin).

- Le micro-collège de Lens, rattaché au collège Jean Zay, accueille depuis ce 6 janvier 2025, 7 jeunes déscolarisés pour les accompagner dans leur réinsertion scolaire.
- Le micro-lycée de Liévin, rattaché au lycée Henri Darras, a ouvert ses portes en septembre 2019. Depuis, il a accueilli 175 jeunes, parmi lesquels 30 ont déjà obtenu leur baccalauréat. Pour la rentrée 2024-2025, 47 élèves y sont inscrits.

Le mardi 7 janvier 2025, la rectrice se rendra à 14h au micro-collège de Lens au collège Jean Zay puis à 15h30 au micro-lycée de Liévin, au lycée Henri Darras. Ces visites seront l'occasion de rencontrer les élèves, les équipes pédagogiques et d'échanger autour des résultats obtenus ainsi que des perspectives d'avenir pour ces dispositifs.

Informations pratiques

Collège Jean Zay : Rue Robert Schumann - 62300 Lens Lycée Henri Darras : Chemin du marquage – 62800 Liévin

Contact presse Rectorat de l'académie de Lille Service communication

Tél: 03 20 15 60 92

Mél : ce.communication@ac-lille.fr